



Note aux parents d'élèves de 3e

le 15 février 2016

Les séances de travail le vendredi après-midi de 14h à 16h se poursuivent **jusqu'à mai 2016**.

Ces séances sont obligatoires durant le second trimestre pour les élèves désignés.

Une réévaluation de la situation sera faite à l'issue du Conseil de classe du 2nd trimestre.

Toute absence devra être justifiée par le biais du carnet de correspondance. Il s'agit ici d'une aide afin de permettre à ces élèves aux résultats insuffisants de pouvoir, en s'efforçant, prétendre à une orientation choisie et un DNB réussi.

Les séances de février, consacrées aux MATHÉMATIQUES, seront les **19 et 26 février 2016**.

Je compte sur votre capacité de persuasion et d'accompagnement pour que votre enfant adhère, dans son intérêt à ce programme de travail.

Cordialement,

La Principale

signature des parents

M. BIRON